

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES MEMBRES

PROCÈS-VERBAL de la 11^e assemblée générale annuelle des membres de
Mission Alpha International (MAI)

tenue le 21^e jour de juin 2019 à 13h50 via vidéo-conférence

Étaient présents:

MM.	Yves Dansereau	Président
	Richard Ferland	Administrateur
MMES	Simone Mikhail	Vice-présidente
	Céline Petitclerc	Secrétaire-trésorière
	Manon Limoges	Administratrice

Ouverture de la séance

Tous les membres étant présents, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée. Monsieur Dansereau préside l'assemblée et Madame Mikhail agit comme secrétaire.

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le président fait la lecture de l'ordre du jour et demande s'il y a un point à ajouter à l'item varia.

Mme Petitclerc propose une modification au point no. 8 qui devrait se lire comme suit :

8.1 Sollicitation 2018-19 (Simone)

8.2 Activités de financement 2019 (Céline)

Secondé par M. Ferland, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité avec la modification.

2. Adoption du procès-verbal de la 10e assemblée annuelle du 28 mai 2018

Vu que les membres avaient déjà pris connaissance du procès-verbal reçu par courriel, sa lecture ne fut pas nécessaire. Aucune modification ou correction n'a été formulée par les membres.

Proposé par Mme Petitclerc et secondé par Mme Limoges, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité, tel que rédigé.

3. Adoption des Rapports d'activités réalisés du 25 septembre 2018 au 18 décembre 2018 et du 21 janvier au 17 mai 2019 en République Dominicaine

Mme Petitclerc présente les rapports des activités de distributions alimentaires effectuées par les deux dirigeants Mme Petitclerc et M. Dansereau dans diverses régions de la République en deux périodes tel qu'exigé par Revenu Canada.

a) Activité de Distribution alimentaire

Montellano, nouvelle région située à 13 km de Sosua, 27 nouvelles familles de 93 personnes recrutées en novembre 2018

La Ciénaga, nouvelle région située à 13 km de Sosua, 17 nouvelles familles de 76 personnes recrutées en décembre 2018

Arroyo Seco, 17 nouvelles familles de 59 personnes recrutées en octobre 2018.

Durant les rencontres d'évaluation dû aux familles en détresse c'est à dire qui ont été privés de nourritures pendant 2 jours et plus, les dirigeants ont distribué 15 sacs d'urgence aux familles des 3 régions ci-dessus mentionnées. Mme Petitclerc et M. Dansereau ont constaté au cours du dernier séjour en R.D. que la situation de cette population démunie s'était aggravée. Par conséquent, ils préparent souvent des sacs d'urgence.

A l'occasion de Noël de nouveaux produits tels que : l'avoine instantané, du maïs en grain ainsi que des pâtes luiguini ont été ajoutés à la distribution régulière.

On a reçu 108 demandes d'aide alimentaire dont 45 refusées. 94 familles ont été rencontrées et évaluées dont 62 familles se sont qualifiées. Pour un total de 258 bénéficiaires. M. Ferland s'interroge de la façon de réagir des personnes refusées et pour quelles raisons elles le sont ? M. Dansereau explique qu'au moment de l'entrevue d'évaluation, les personnes interviewées ne sont pas toujours capables de spécifier le montant des dépenses et revenus ou elles prétendent avoir dépensé des sommes importantes qui ne concordent pas du tout avec le niveau de revenus. Souvent ces personnes priorisent la consommation d'alcool, loteries et tabac au détriment de la nécessité de s'alimenter. Les familles refusées vont plutôt se plaindre auprès du leader de la communauté.

Après plusieurs recensements sur le terrain effectués par MAI depuis 2014, les dirigeants sont capables d'analyser les cas et de déterminer si les familles sont admissibles ou pas à recevoir l'aide alimentaire.

Pour le détail de toutes les activités des autres régions se référer à l'Annexe 3.

Changement majeur du mode de fonctionnement. Afin d'augmenter l'efficacité et la rapidité de la distribution alimentaire et de limiter la manutention lors du remplissage de chaque sac recyclable numéroté, MAI a opté pour une distribution à la façon des comptoirs alimentaires. Auparavant, une semaine d'avance on devait récupérer des bénéficiaires les sacs recyclables et les remplir des denrées alimentaires pour ensuite les distribuer.

La procédure est la suivante : Mme Petitclerc vérifie la liste d'enregistrement mensuelle des bénéficiaires et autorise M. Dansereau à faire la distribution en 2 groupes : Groupe A, famille composée de 2 personnes et Groupe B composé de 3 personnes et plus pour lesquelles on prépare une quantité suffisante de denrées alimentaires pour une semaine. On appelle une

famille à la fois pour se présenter avec son sac au comptoir de distribution pour recevoir les denrées alimentaires. On a pu observer que les familles participent et s'impliquent mieux de cette manière. MAI prévoit donc adopter cette méthode en permanence.

A cause de diverses difficultés logistiques rencontrées avec l'église de La Ciénaga, MAI a réussi à trouver un autre partenaire le Centro Educativo La Ciénaga, école niveau primaire gouvernementale, à partir de mars 2019.

Le 1^{er} avril 2019, MAI a entamé des démarches auprès de l'Eglise Iglesia Ev Tabor Rebecca qui regroupe une communauté haïtienne dont 40 familles seraient admissibles. Le Pasteur principal n'a pas confirmé une date de rencontre. Date initialement proposée par MAI, le 18 avril 2019. Dossier en attente.

b) Activités d'Évangélisation

En marge de nos distributions alimentaires, MAI a pu présenter une activité d'évangélisation à 75 adultes et adolescents, soit '*Vie sans membre*' du conférencier M. Nick Vujicic. Elles ont eu lieu du 22 au 24 janvier 2019 à Arroyo Seco, La Ciénaga et Montellano. Aucun coût associé à cette activité.

A Montellano, l'activité d'évangélisation pour les enfants « Le jeune Messie » a été réalisée auprès de 49 enfants aux coûts de 13,75\$.

Également, avec la collaboration d'une église locale à Puerto Plata, MAI a pu présenter cette même activité à 51 enfants au coût de 44,25\$ comprenant une collation, l'impression de dépliants, plastification d'une photo souvenir, ballons gonflables et peinture pour maquillage fournis grâce à un don du Québec.

En avril 2019, on a effectué des démarches auprès de Centro Educativo La Ciénaga afin de présenter une conférence à Pâques aux élèves âgés de 7 ans et plus. La demande est en examen par le Ministère de l'Éducation. Dans le cas d'une approbation, l'activité devrait avoir lieu à l'automne 2019.

c) Activité Santé

Déficiences physiques. Pour venir en aide à un jeune enfant handicapé de 10 ans ayant été amputé d'une jambe et qui se déplaçait en sautant ; Mme Petitclerc a effectué plusieurs appels, démarches et déplacements auprès de divers organismes, tels que : Les Amputés de guerre et le Centre de Réadaptation de Montréal.

D'autres recherches ont été effectuées par Mme Mikhail auprès de Médecins sans frontières qui l'ont référée à la Croix Rouge, OXFAM, CARITAS, Fondation Don Samaritain, Maison de la Sagesse, Ottobock et Médicus. Mme Petitclerc a échangé avec le responsable chez Médicus, M. Félix Quentin, puisqu'il était disposé de fabriquer une prothèse moyennant un coût. M. Ferland a également sollicité d'autres intervenants du milieu.

Finalement, lorsque le Centre de Réadaptation a examiné la vidéo de l'enfant, ils ont décidé de lui offrir gratuitement une prothèse neuve ajustable avec tous les équipements nécessaires pour répondre aux besoins durant la croissance de l'enfant soit, entre autres, trois pieds neufs de différentes tailles, des bas orthopédiques ainsi que des béquilles en

aluminium. Sensibles à la cause, les employés du Centre se sont cotisés pour lui offrir deux paires de souliers de marche. Valeur totale des dons reçus : 3 940 \$.

Mme Petitclerc et M. Dansereau se sont chargés de prendre les mesures et une fois la fabrication terminée, ils devaient aller à Montréal au Centre récupérer les équipements afin d'effectuer le transport vers la R.D. Ensuite, grâce à une vidéo conférence avec la prothésiste du Centre, ils ont effectué l'essayage et l'ajustement de la prothèse sur Alexandre.

Désormais, ce dernier est capable aujourd'hui de marcher pour aller à l'École et même de jouer au ballon panier.

Même si les dirigeants ont consacré temps et efforts à ce projet qui ne faisait pourtant pas partie de la mission de MAI, ils sont fiers d'avoir réussi à aider un jeune handicapé et satisfaits d'avoir établi des contacts auprès du Centre de Réadaptation de Montréal. Grâce à ce partenariat, MAI aura plus de visibilité comme organisme et pourra aussi compter sur l'appui du Centre. Mme Mikhail a rédigé un communiqué de presse pour souligner ce partenariat entre les deux organismes, qui pourrait être diffusé dans le bulletin mensuel du Centre.

Distribution de médicaments

Après une soirée d'information, le 9 octobre 2018, grâce à des médicaments offerts par une pharmacie à Sosua et avec l'aide de nos collaborateurs d'Arroyo Seco, il a été possible de distribuer des médicaments aux bénéficiaires. M. Ferland voulait savoir si c'était sans danger d'offrir des médicaments avec ordonnance ou si la date était périmée. Mme Petitclerc le rassure en affirmant que la plupart des produits sont en vente libre et que les dates ne sont pas trop périmées donc les médicaments demeurent quand même efficaces. Mme Petitclerc ajoute qu'ils ne prennent pas de risque d'offrir des médicaments sans prescription et sont conscients de leurs responsabilités afin de ne pas mettre la vie des bénéficiaires en danger.

MAI a également offert des batteries à un bénéficiaire à qui on avait déjà remis un appareil auditif en 2017.

d) Projet-pilote de 8 mois - Gestion de finances personnelles du 21 janvier au 17 mai 2019

De 2015 à 2018, MAI a interviewé 250 familles et lors de l'évaluation des demandes d'aide alimentaire, on a constaté que la majorité des familles sont endettées et ignorent les montants revenus/dépenses de leur ménage.

En février 2019, MAI a débuté des ateliers offerts aux familles bénéficiaires ayant comme objectif de les aider à mieux gérer leur budget. Cela consiste à faire le suivi des dépenses et les initier à allouer un budget pour les urgences. 48 familles ont participé. Il est impossible d'impliquer toutes les familles à cause du bas niveau de scolarité et leur manque de concentration ; ce n'est pas dans leurs habitudes de s'asseoir et d'être attentifs et concentrés.

Des ateliers ont été annulés à cause de pannes d'électricité dans les régions desservies. De plus, les Églises ne possédant pas de tables, il faut aménager les lieux et assurer le transport de l'équipement en plus de celui des denrées alimentaires exigeant ainsi plusieurs allers-retours de Cangrejo vers le lieu de la distribution avec la petite voiture.

Après l'expérience vécue, les dirigeants ont constaté qu'il n'était pas bon d'imposer aux bénéficiaires un atelier de gestion de finances personnelles. M. Dansereau suggère que la période de distribution soit réduite à 6 mois. A la fin de cette période, les familles désireuses de participer au premier module de l'atelier sur la gestion des revenus & dépenses bénéficieront d'une distribution prolongée de 3 mois pour les encourager. A la fin du 1^{er} module, si elles assistent à un 2^e atelier sur la planification budgétaire, la période sera prolongée de 3 mois supplémentaires conditionnellement à la réussite de l'atelier précédente. Ainsi, ils auront le choix et la motivation de suivre les ateliers.

e) Conditions environnementales dangereuses : 21 janvier au 17 mai 2019

Le local de MAI situé à Cangrejo où les dirigeants demeurent et où les denrées alimentaires sont entreposées est devenu invivable et dangereux pour leur santé. En plus du bruit assourdissant et l'odeur de kérosène émanant des avions qui atterrissent et décollent sans cesse de l'Aéroport de Puerto Plata, des odeurs de gaz toxique émanaient des résidents avoisinants qui ont l'habitude de brûler les ordures durant la nuit pour éviter de payer la collecte de déchets. De plus, ils ont subi l'émanation de gaz toxiques provenant du site des ordures situé à la Union 4 km de Cangrejo qui a causé d'ailleurs la fermeture des écoles et plusieurs écoliers ont dû être hospitalisé.

Etant donné que la situation se dégradait rapidement, les dirigeants ont pris la décision de quitter les lieux rapidement afin de louer un studio à l'extrémité de Sosua. Malheureusement, se trouvant toujours à proximité d'un quartier défavorisé où on brûlait les ordures, la 3^e nuit, l'air étant suffoquant, les dirigeants ont dû évacuer d'urgence pour enfin s'installer dans un appartement d'une chambre à coucher à Cabarete.

Pour remédier au problème, les dirigeants ont engagé les services de 2 agents immobiliers afin de trouver un local adéquat à prix raisonnable dans un environnement salubre. Malgré toutes ces difficultés, les 2 dirigeants ont réussi à compléter les entrevues, les achats et la distribution alimentaire.

Le local actuel est intéressant pour sa sécurité et un air climatisé a été installé dans l'entrepôt. Le bénévole peut y aller chercher les denrées et les distribuer.

Depuis 2014, MAI fait face à plusieurs obstacles et, en plus, les autorités de l'Immigration dominicaine exigent dorénavant des visas fort coûteux à obtenir, soit 5 000\$ US pour nos 2 administrateurs (visa, frais d'avocat, frais d'obtention de documents légaux, frais de notaires, frais de légalisation, frais de traduction) pour une période limitée de 60 jours dès la date d'émission. Par la suite, il faut partir pour la République et faire le trajet Puerto Plata/Santo Domingo pour poursuivre les démarches pour l'obtention de la résidence temporaire. Une autre contrainte, les polices d'assurance médicales fort coûteuses pour les séjours au-delà de 40 jours. Ajoutons à cela, le prix des vols qui va en augmentant.

Les démarches sont coûteuses en vues de l'obtention du statut de résidence afin de bénéficier d'une exemption de taxes sur les produits et services. MAI souhaite également être reconnu en R. D. comme un organisme de bienfaisance. Des démarches ont donc été entamées auprès d'une avocate.

Étant donné que les rapports d'activités avaient été envoyés par courriel et que les membres en avaient pris connaissance la lecture n'a pas été nécessaire. Aucune modification ou correction ne fut signalée.

Proposé par M. Dansereau et secondé par Mme Mikhail, tous les rapports sont adoptés et produits en annexe 3.

4. Adoption des Rapports statistiques annuelles des distributions alimentaires aux bénéficiaires au 31 décembre 2018

M. Dansereau présente les statistiques des denrées alimentaires distribuées se composant de riz, fèves, pâtes, bouillon, huile, oignons et sacs pour les familles de Arroyo Seco, Colinas Marinas, La Ciénaga et Montellano. M. Ferland se demandait si les aliments avaient augmenté de prix. En effet, le riz a augmenté de 30% et les autres denrées ont subi une légère hausse. Donc, ils doivent constamment faire des recherches auprès de plusieurs fournisseurs pour acheter au plus bas prix et faire de bonnes provisions. Auparavant, les denrées étaient entreposées dans la chambre à coucher à cause de la climatisation ce qui incommodait les dirigeants dû aux parasites s'échappant des sacs de denrées. Afin de remédier à ce problème, l'achat d'un 2^e climatiseur fut nécessaire pour conserver les provisions pour une durée plus longue à l'abri des insectes, de la chaleur et de l'humidité.

Proposé par M. Dansereau et secondé par Mme Mikhail. Voir Annexe 4

5. Activités de Financements réalisées en 2018

5.1 . Festival Western de St-Ambroise. Voir Annexe 5.1

Mme Petitclerc et M Dansereau pour une 2^e année ont installé un kiosque promotionnel les 14 et 15 juillet 2018.

5.2 Dîner-bénéfice 'Hot Don' organisé par MAI à St Ambroise le 28 juillet 2018 fut un succès. Voir Annexe 5.2

6. Adoption des États financiers au 31 décembre 2018

M. Dansereau précise que le retour en R.D. fut onéreux. Après une absence prolongée de 18 mois, l'humidité ambiante très élevée a endommagé l'ordinateur, les équipements, les outils et la voiture. Le prix de l'essence a augmenté.

Proposé par Mme Limoges et secondé par Mme Mikhail, les états financiers sont adoptés et produits en annexe 6 A et B.

7. Planification des activités en République Dominicaine septembre 2019 à mai 2020

Mme Petitclerc et M. Dansereau prévoient partir pour un séjour de septembre à la fin décembre 2019. Pour Arroyo Seco, un minimum de 20 familles est nécessaire pour effectuer la distribution. MAI ne fera pas le déplacement en montagne pour 2 sacs. Pour La Ciénaga, on a ciblé 40 familles. Pour Montellano, nous avons 100 familles à recenser.

Dès l'arrivée des dirigeants au mois de septembre 2019, ils devront refaire les recherches afin d'effectuer les achats nécessaires pour renouveler l'inventaire alimentaire avant la distribution prévue à la mi-septembre 2019.

Les démarches sont coûteuses en vues de l'obtention du statut de résidence pour les administrateurs afin de permettre à MAI de faire une demande auprès du gouvernement dominicain pour être reconnu comme un organisme de bienfaisance. Avec cette reconnaissance, MAI pourra bénéficier d'une exemption de taxes sur les produits et services. Également, reconnu légalement, il sera plus facile pour MAI d'obtenir des surplus alimentaires des entreprises du secteur alimentaire. MAI souhaite également entamer des négociations avec la mairesse de Sosua.

Des démarches ont donc été entamées auprès d'une avocate et devront être poursuivies.

D'autre part, il serait indispensable que les dirigeants suivent des cours d'espagnol car c'est de plus en plus difficile de trouver sur place des traducteurs assez compétents. Il sera plus facile de négocier avec les grossistes de produits alimentaires.

MAI pourra également effectuer les recensements sans la présence d'un traducteur et poursuivre les ateliers de gestion de finances personnelles efficacement.

8. Sollicitation et activités de financement 2019

8.1 Mme Mikhail a effectué des recherches afin de trouver des organismes potentiels, tels que: Fondation Roncalli, Caritas, Aviva, FADOQ, Groupement des retraités fédéraux, Aide Humani-terre, Oxfam, La Croix rouge, la Maison de la sagesse, Christian Missions Resource, Secours Tiers Monde, Fondation Conin, Fondation Carrefour C, Terres sans frontières, Association des organismes de coopération international. Action : Fondation Roncalli et Secours Tiers-Monde : compléter les formulaires budget et factures pro-format et lettre de référence.

Mme Mikhail a effectué des appels dans un premier temps pour obtenir le nom des responsables de commandites et envoyer des courriels personnalisés à :

Zoo St-Félicien nous a offert 2 billets, Pulperie de Chicoutimi nous a offert 16 billets. Auberge Godefroy, Delta Marriott ; Chocolat Lulu ont refusé. Tandis que nous attendons des réponses de : Théâtre de la Banque Nationale Chicoutimi, Dam en terre, La Fabuleuse, Hotel La Saguenéenne, Domaine Le Cageot à Jonquière, Le Montagnais, l'Eternal Spa, Hotel Comfort Inn Chicoutimi, Auberge Le Parasol, Hotel Chicoutimi, Thalassa Concept Europe Santé, Café et chocolaterie au Coeur fondant et Bons délices.

M. Dansereau suggère que les participants de St-Ambroise ayant des contacts pourraient réussir à obtenir plus facilement des gratuités auprès des commanditaires.

8.2 Mme Petitclerc présente les deux activités :

Festival Western de St-Ambroise : Vu le succès rencontré en juillet 2018, ils prévoient y participer durant la période de 3 jours.

Dîner-bénéfice 'Hot Don' : Activité réussie en 2018. Donc cette année, ils prévoient organiser pour une 2^e fois un autre dîner le 13 juillet 2019.

9. Présentation du Code d'Éthique

Le Code d'Éthique a été soumis au Conseil d'administration et la dernière version a été révisée et approuvée. La date d'entrée en vigueur est le 20 juin 2019. Un Comité du code d'éthique est formé et deux membres du Conseil, soit Mme Mikhail, vice-présidente et M. Ferland, administrateur, furent nommés afin de gérer les plaintes. Ces derniers ont apposé leur signature conjointe et l'ont fait parvenir à Mme Petitclerc qui va l'ajouter au document officiel.

10. Adoption de l'amendement au Règlement interne No.1 Régie interne - Code d'éthique

Suite à l'entrée en vigueur du Code d'éthique le 20 juin 2019, Madame Petitclerc propose un amendement au Règlement No. 1 – Régie interne de MAI afin d'inclure le Code d'éthique (document en annexe présenté par Mme Petitclerc).

Le vote est demandé. La résolution suivante est adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION NO. 4

Sur proposition de Mme Céline Petitclerc, appuyée par Mme Simone Mikhail :

IL EST PROPOSÉ QUE le Conseil et les membres :

1. Approuve l'amendement pour le code d'éthique au Règlement No. 1 – Régie interne de MAI.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. Varia

M. Dansereau souhaite obtenir un support ou de l'aide d'un bénévole pour mettre à jour le site WEB de MAI car il constate qu'il consacre beaucoup de temps à le faire en plus de ses fonctions comme dirigeant de MAI. Mme Limoges va faire des recherches auprès de Google Montréal qui alloue un budget pour du bénévolat auprès des organismes de bienfaisance pour la mise en place et l'entretien du site WEB. Toute autre suggestion sera la bienvenue pour trouver un bénévole en informatique.

A ce jour, aucune entreprise de sacs recyclables n'a été trouvée. M. Dansereau et Mme Petitclerc ont contacté Logobec et la réponse fut négative. MAI est à la recherche de sacs puisque leur fournisseur en R.D. n'en produit plus. Mme Mikhail a contacté plusieurs entreprises et 3 entreprises à Ville d'Anjou restent à voir. Il faut des sacs robustes pour supporter un poids de 25 lbs.

12. Date et lieu de la prochaine rencontre

La prochaine Assemblée générale annuelle se tiendra le 19 juin 2020. Endroit à déterminer.

13. Clôture de l'Assemblée

L'assemblée est levée à 16h00.

Président

Secrétaire